Image not found or type unknown

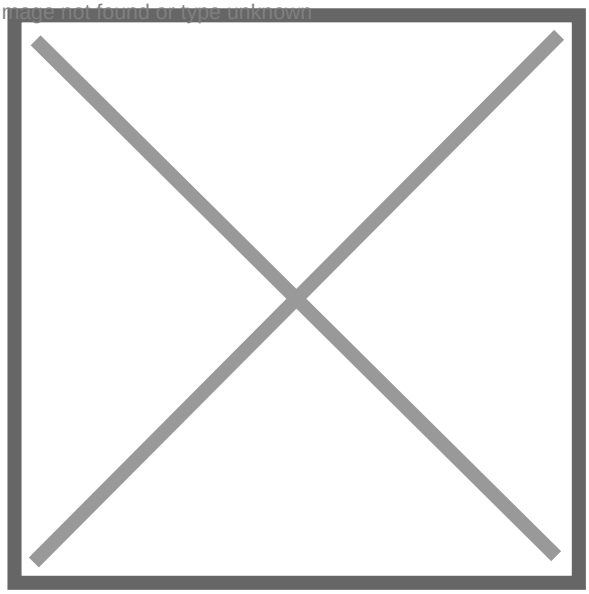

Question lors d'un contrôle de police.

Par **Chri**, le **26/08/2008** à **15:30**

Bonjour a tous,rnrn Suite à un controle de police éffectué par la BAC, (je sortais d'un quartier sensible et les policiers ont cru que j'etais venu acheter de la drogue), le policier a pris mon téléphone et s'est permis de me demander le mot de passe de celui-ci afin de consulter mes propres SMS ! (suite a t'il dit au fait qu'il m'avait vu au téléphone juste avant mon interpellation)rnrn Je voulais donc savoir si le policier est dans son droit de pouvoir ainsi acceder à mes messages dans mon téléphone, de les lire et de les interpreter à sa guise.... (je vous passe les commentaires qu'il a fait...)rnrn Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce post, je veux juste connaitre mes droits et les leurs, car je trouve que cela est irrespectueux vis a vis de ma vie privé (en plus qu'il s'agissait d'un message tres personnel venant de ma petite amie) . je vous demanderai juste de preciser les sources (article de lois ou autres) qui appuie votre réponce.rnrnTres amicalement,

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés